



Libres ensemble  
LA MARQUE AUTONOME



78 & 80, rue Vaneau – 75007 PARIS

Tél : 01.42.22.37.02

Courriel : [unsa.defense@orange.fr](mailto:unsa.defense@orange.fr)

Site intradef : <http://unsa.defense.gouv.fr>

Site internet : <http://www.unsadefense.fr>

Paris, le 11 mai 2023

## Comité Social d'Administration Ministériel

# CSA Ministériel

Paris, le 11 mai 2023 - Déclaration UNSA-Défense

**Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration, Monsieur le Directeur,  
Mesdames, Messieurs.**

Nous voici réunis pour procéder à l'installation de ce premier CSA Ministériel depuis la mesure électorale de décembre 2022. Avant toute chose, l'UNSA tient à remercier les milliers d'électrices et d'électeurs qui se sont rendus à ces urnes dématérialisées et ont fait de la représentativité des organisations syndicales présentes ce jour, une légitimité incontestable et réelle. Bien des inquiétudes légitimes, voire des pronostics pessimistes ont été déjoués par une participation de plus de 60% plaçant le ministère des Armées sur le podium de la participation de l'ensemble des ministères appelés à cette même période, à renouveler leurs instances. L'UNSA a déjà eu l'occasion de le dire, nous le refaisons ici et aujourd'hui, nous remercions l'équipe en charge de l'organisation, du SAV de monsieur Bénaben et toutes ces « invisibles » des chaînes RH, qui ont permis, par une implication sans faille, cette réussite, répondant quasiment dans l'instant, à toutes les difficultés de ce vote inaugural dématérialisé.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe UNSA élue à ce CSAM n'est pas au complet. Les services de la DRHMD ont pourtant bien reçu dès le début de l'année 2023, les dates importantes de nos instances internes, notre agenda social. Pourquoi cet échange de bon procédé, somme toute louable, si dès la première instance CSAM, la plus importante en fait, il n'en est pas tenu compte ? L'UNSA attend de la réciprocité dans le respect des agendas et ne peut que regretter ce qui ressemble un peu à du mépris de nos élus, on peut bien se le dire. Il n'y a pas de prétention dans ce propos, mais un peu de frustration de la considération portée à notre vie interne et si le gouvernement vient de faire, depuis bientôt 6 mois, la démonstration de son mépris des représentants syndicaux, pour ce qui nous concerne, nous sommes respectueux de notre démocratie interne et ce 11 mai 2023 est une date importante dans ce processus interne à l'UNSA. D'autant plus lorsque cela concerne les instances Fonction Publique, et tel est le cas ce 11 mai, quand on sait que la quasi-totalité des textes présentés et votés en CSAM, passe au préalable sous les fourches caudines de la Fonction Publique. Gageons que ce loupé restera juste un épisode malheureux.

Passée cette petite mise au point, vous imaginez bien que le premier thème sur lequel portera notre propos ce jour, sera celui de cet épisode non terminé pour ce qui concerne l'UNSA et l'intersyndicale nationale, celui d'une réforme des retraites injuste, injustifiée, pénalisante et suscitant une opposition, à l'heure de ce CSAM encore, largement majoritaire dans le pays. C'est donc avec un goût amer, celui d'un mépris manifeste à notre égard que nous siégeons aujourd'hui, après plusieurs mois de grève, de manifestations, de boycott des instances. Plusieurs mois au cours desquels ce n'est pas faute aux organisations syndicales d'avoir fait montre de propositions cohérentes, constructives, réalisables et finançables sur cette réforme des retraites, sans passer par les éternelles solutions de facilité, que sont l'âge de départ en retraite et la durée de cotisation. Même le risque de déclassement de la France par les agences de notation, tant redouté par l'exécutif, ne tient plus, puisque la France a vu sa note abaissée il y a quelques jours à peine, malgré cette loi inique promulguée en privant les parlementaires de leur droit le plus élémentaire, celui de voter les lois. Les quelques milliards manquant pour passer la bosse déficitaire de 2027 ne sont en fait qu'un écran de fumée, une duperie qui viennent donc d'être dissipés par la conclusion d'une seule agence de notation.

Oui, cet épisode de maltraitance sociale laissera des traces durables, sans doute indélébiles, en matière de mépris du dialogue social. Les fondements de notre démocratie sociale ont été ébranlés. Et comme il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, y compris lorsque plus de 9 salariés sur 10 étaient et sont encore opposés à cette loi, le président dans une ultime provocation, promulgue une loi en pleine nuit quelques heures seulement après l'avis rendu par le Conseil Constitutionnel. Cette loi brutale porte en elle les germes

de bien des inégalités manifestes, qui se révéleront dans le temps, c'est obligé. Avouons aussi, que rajouter une crise sociale d'une telle ampleur, au lendemain d'une crise sanitaire inédite qui, elle aussi, a révélé des inégalités sociales majeures et dont on peine encore à se relever, une crise climatique aujourd'hui irréversible et une crise économique détruisant les plus précaires de nos concitoyens, n'est pas ce qu'on peut appeler un modèle de stratégie.

Les fédérations viennent de se livrer à l'exercice des auditions parlementaires sur le projet de Loi de Programmation Militaire 2024/2030 auprès des députés de la Commission Défense et du rapporteur du projet de loi. 413 milliards d'euros seront consacrés aux armées pour les 7 ans qui viennent. Il y a bien sûr le contexte international, il y a bien sûr les dégâts opérés sur les armées depuis des décennies et qu'il faut aujourd'hui réparer, tant ce budget était davantage une variable d'ajustement budgétaire dans le passé, il y a aussi... cette espèce de persistance rétinienne humiliante qui « invisibilise » les 65 000 agents civils de ce ministère pas comme les autres. En fait, à la lecture des documents préparatoires à ce projet de loi, on pourrait se demander s'ils existent. Pas une seule fois, ils ne sont cités dans l'exercice. C'est humiliant à bien des égards.

L'UNSA-Défense a bien relevé le défi RH majeur qui attend les armées pour ces prochaines années : celui de l'attractivité et de la fidélisation. Pensez-vous que les personnels civils sont à la lisière de ces difficultés, qu'il ne faut pas consacrer une partie de ce budget inédit, à mettre en place des mesures homothétiques entre personnels militaires et personnels civils sur ce thème de l'attractivité et de la fidélisation ? Nous sommes à quelques jours de la 6ème augmentation du SMIC depuis 18 mois, faudra-t-il attendre que l'ensemble des pieds de grilles de toutes les catégories socio-professionnelles de notre ministère en soit à ce niveau pour prendre conscience qu'il y a un truc qui cloche ? Même si cela n'est pas trop tendance dans la période, le ministère des Armées trainera-t-il encore longtemps ses casseroles qui dégradent année après année les rémunérations de ses agents face à une loi du marché qui nous exclue inéluctablement des standards des secteurs concurrentiels. Le Ministre lui-même évoque un budget de « Guerre économique ». Est-ce que ce terme englobe celle que nous livrent les industriels sur les métiers les plus sensibles, avec des moyens salariaux et accessoires, tels que 13<sup>ème</sup> mois... participation... prise en charge de la mutuelle... tickets restaurant... intéressement... même l'organisation du travail qui tend de plus en plus vers une semaine de 4 jours inscrivant les attentes des salariés dans une logique écologique et de qualité de vie au travail... sans aucune comparaison possible avec ce qu'est capable d'offrir le MinArm ? Doit-on attendre impuissants et spectateurs de la guerre économique que livrent les industriels aux métiers les plus sensibles et rares de la Défense, car eux-aussi confrontés aux mêmes difficultés de compétences que nous, finissent par dépouiller complètement les secteurs les plus technologiques et les plus sensibles ? Doit-on convaincre ici que l'ensemble de l'exercice lié à l'attractivité et à cette fidélisation est à transposer aux compétences civiles ? Doit-on ici vous convaincre des métiers, des compétences, des expertises, des essais, du maintien en conditions opérationnelles des matériels, de la fiabilité des ressources humaines et de la paie, des études amont, des achats, des systèmes d'information, de la sécurité, de la logistique, du ravitaillement, des munitions, de la santé... etc.

Pour ce qui concerne ce début de mandat, l'UNSA-Défense est demandeuse d'une nouvelle organisation qui mettra un terme à un fonctionnement de nos réseaux en silo... où chacun vit en quelque sorte dans le sien sans connaître celui de son voisin. A ce titre, l'UNSA propose que les travaux du CSA Ministériel conditionnent ceux des Réseaux ou Spéciaux. Gageons qu'en fonction des attendus, l'ensemble des livrables sera au rendez-vous des réunions plénières.

L'UNSA portera une attention particulière sur la formation et donc le plan de formation mentionné à l'article 31 du décret du 15 octobre 2007 : " *...Il constitue le cadre stratégique des plans annuels de formation des administrations. Il est fondé sur l'analyse de l'évolution des missions, des compétences, des emplois et des effectifs du ministère ou de l'établissement public. Il énonce les priorités, les objectifs et les moyens de la formation professionnelle des agents au regard de ces évolutions. Il prend également en compte l'analyse de la situation comparée des hommes et des femmes et celle de l'accès de toutes les catégories d'agents à la formation. Le ministre s'assure que les plans de formation établis par chaque direction, service de son administration et de chaque établissement public placé sous sa tutelle, après avis des organismes paritaires compétents, se conforment aux objectifs énoncés dans le document d'orientation à moyen terme*".

Pour conclure, certes le dialogue social reprend, après un épisode douloureux et ce goût détestable que tous ici de ce côté de la table nous garderons longtemps. Nous savons notre rôle et la responsabilité du mandat que nous ont confié les agents et nous l'assumerons avec l'enthousiasme et la conviction qui nous animent. L'UNSA et les 65 000 agents civils attendent désormais, plus que l'écoute polie et bienveillante de votre part, nous voulons des actes visibles et traduits à la fois sur la reconnaissance, la qualité de vie au travail et la feuille de paie. Du concret !!!

Nous interviendrons au fil de ce CSAM sur les sujets inscrits à l'ordre du jour. Merci de votre attention.